

Livret d'information à destination des passeur·euse·s de savoirs

Présentation et philosophie de l'association

Face à la crise climatique, écologique, énergétique et sociale, il est de plus en plus évident que nous devons nous tourner vers des modes de vie et de travail plus résilients, décentralisés et respectueux de la Terre. Les jeunes et les moins jeunes ont besoin d'acquérir des compétences et connaissances utiles ainsi que de nouveaux savoir-être pour une transition vers une société plus résiliente.

Les Sentiers des Savoirs est une des solutions envisagées pour répondre à ce besoin en reliant les acteurs de la durabilité actuellement engagés sur le terrain, personnes porteuses et praticiennes d'un savoir - parfois inspirées de connaissances ancestrales - et en les soutenant pour conserver ces pratiques précieuses dans différents domaines. Les buts du projet sont:

- Créer de l'intérêt pour des pratiques qui vont dans le sens de la transition écologique afin d'assurer la préservation et la transmission des savoirs aux nouvelles générations.
- Répondre à une demande grandissante de formation pratique aux métiers durables en complément du système d'enseignement actuel, sur le principe du *learning by doing*.
- Permettre à des personnes désirant élargir leur horizon de découvrir différents métiers et différents modes de vie et les encourager à se lancer dans un projet porteur de sens.
- Encourager la marche à pied comme un outil d'autonomie, de connexion à la nature et de transformation intérieure.

Une importance particulière est accordée aux échanges personnels et aux liens humains.

Historique et évolution

Le projet des Sentiers des Savoirs en Suisse est porté par l'association [Les Sentiers des Savoirs – Suisse](#), créée en 2022 à Bienne, et par la [Fondation Zoein](#), basée à Genève et oeuvrant pour la transition (écologique, sociale, politique...).

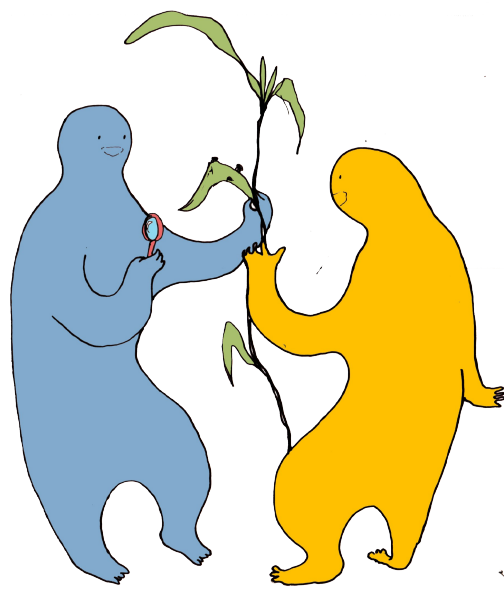
Après un premier test à petite échelle en 2023, un projet pilote est lancé dans l'Arc Jurassien en 2024, de juillet à septembre. L'idée est de développer progressivement le projet à l'échelle nationale.

Parallèlement, des associations ont été créées en France et en Allemagne et des réseaux se forment en Belgique et en Autriche.



Les passeur·euse·s de savoirs

S'inspirant des modèles millénaires du compagnonnage et du pèlerinage, *Les Sentiers des Savoirs* proposent aux personnes intéressées de composer un voyage à pied (dans la mesure du possible), rythmé par des étapes d'apprentissage auprès de passeur·euse·s de savoir prêt·e·s à transmettre leurs connaissances, leurs bonnes pratiques, leurs savoir-faire et leurs savoir-être nécessaires à la transition écologique. Il ne s'agit pas de donner un cours, mais de partager votre quotidien avec le·les apprenant·e·s-itinérant·e·s qui passent quelques jours (minimum 3 jours) ou semaines chez vous. Ils et elles vous soutiennent dans vos activités, tout en apprenant.



Voici des exemples de domaines de connaissances transmis actuellement par des passeur·euse·s de savoirs faisant partie du réseau: poterie, agroécologie, herboristerie, apiculture, couture durable, immersion en nature, boulangerie-meunerie (en circuit-court, avec des céréales anciennes)... Cette liste évolue au fur et à mesure de l'intégration de nouveaux·elles passeur·euse·s de savoirs. N'hésitez pas à parler du projet à d'autres personnes qui pourraient être intéressées et à nous transmettre leurs coordonnées!

Voici quelques points forts relevés par des passeur·euse·s de savoirs ayant participé au projet test en 2023 :

“L'arrivée, sac à dos et chaussures de marche, le sentiment d'un chemin, d'une démarche personnelle pour arriver jusqu'à nous.”

“Le partage de ma passion avec une personne nouvelle, inconnue et avec des valeurs similaires.”

L'apprenant-itinérant était “curieux, ouvert à la nouveauté, avide de connaissances, a transmis son propre savoir.”

Les apprenant·e·s-itinérant·e·s

Les apprenant·e·s-itinérant·e·s sont des personnes désirant élargir leur horizon, qui sont dans une phase de recherche de sens ou de remise en question ou qui ont un projet professionnel ou privé concret qui nécessite de nouvelles connaissances. Il s'agit en principe de personnes majeures. Avec votre accord, des enfants accompagnés de leurs parents peuvent participer au programme.

Les apprenant·e·s-itinérant·e·s organisent un parcours qui comprend au moins 2 lieux de transmission de savoirs différents, dans lesquels ils et elles apprennent sur le terrain en accompagnant les passeur·euse·s de savoirs dans leur quotidien. Ils et elles sont encouragé·e·s à se déplacer en marchant entre ces endroits.



Dédommagement et échanges

L'association Les Sentiers des Savoirs-Suisse et la Fondation Zoein assurent un dédommagement aux passeur·euse·s de savoirs de 40 CHF par jour et par apprenant·e-itinérant·e (3 au maximum).

Les apprenant·e-s-itinérant·e-s paient l'hébergement et l'alimentation (prix conseillé 40 CHF/nuit avec pension complète).

Les apprenant·e-s-itinérant·e-s vous soutiennent dans vos activités selon leur compétences et capacités.



Aspects pratiques

Organisation des séjours

Vous remplissez un canevas vous décrivant ainsi que vos activités. Vous remplissez également un calendrier en ligne avec vos disponibilités.

Les personnes intéressées à devenir apprenant·e-s-itinérant·e-s contactent l'association, qui fait une présélection sur la base d'une motivation écrite et d'un entretien téléphonique. Les apprenant·e-s-itinérant·e-s admis·e-s dans le programme reçoivent l'accès aux canevas des passeur·euse·s de savoirs et au calendrier. Ils et elles vous contactent ensuite directement pour convenir d'un séjour chez vous. Vous aurez accès à un document présentant les apprenant·e-s-itinérant·e-s, leurs motivations et leurs parcours. Vous êtes libres d'accepter ou de refuser les demandes des apprenant·e-s-itinérant·e-s.

Arrivée, départ et horaire

Il est prévu que les apprenant·e-s-itinérant·e-s arrivent en fin de journée, à partir de 17h. Le départ se fait avant 10h. Les horaires exacts sont discutés avec vous et peuvent être adaptés selon vos besoins. Le jour d'arrivée et le jour de départ ne comptent pas comme jours de passage de savoirs et ne sont pas dédommagés. Ainsi, les apprenant·e-s-itinérant·e-s ont au minimum une journée de libre entre deux lieux pour marcher et intégrer les savoirs appris. Pour vous, il y a un jour de transition entre les apprenant·e-s-itinérant·e-s, notamment afin d'éviter des chevauchements pour la nuit.



Hébergement et repas

Vous pouvez préciser dans le canevas quel type d'hébergement vous pouvez proposer (chambre, tente dans le jardin...) et quel prix vous demandez. Si vous n'avez pas la possibilité d'héberger les apprenant·e·s-itinérant·e·s chez vous, l'idée est que vous collaboriez avec des voisin·e·s qui peuvent le faire.

Sauf exception (à mentionner dans le canevas), les apprenant·e·s-itinérant·e·s n'ont pas à apporter leur nourriture. Ils et elles peuvent cependant bien sûr être impliqués dans la préparation des repas.

Votre engagement

- **Devenir membre:** les passeur·euse·s de savoirs et les apprenant·e·s-itinérant·e·s deviennent membre de l'association et paient la cotisation annuelle (en 2024: 80 CHF personnes individuelles, 120 CHF couples et familles / cf. coordonnées bancaires ci-dessous, bulletin de versement disponible sur demande).
- **Remplir un canevas:** vous recevrez un canevas à remplir avec la description de vos activités ainsi que certains aspects pratiques.
- **Mettre le calendrier à jour:** vous recevrez l'accès à un calendrier en ligne qui vous permettra de mettre à jour vos disponibilités ainsi que les séjours programmés. Si vous avez besoin d'aide, merci de nous contacter.
- **Remplir les feedbacks:** l'évaluation du projet afin de pouvoir l'améliorer nous tient à coeur. Les passeur·euse·s de savoirs et les apprenant·e·s-itinérant·e·s remplissent un formulaire de feedback à la fin de chaque séjour. Un temps d'échange est réservé à la fin du séjour pour échanger sur l'expérience. Vous serez également invité·e·s à donner votre feedback lors d'une séance.
- **Passer du temps avec les apprenant·e·s-itinérant·e·s:** les échanges avec les personnes qui passent quelques jours à vos côtés sont importants. Il ne faut pas organiser un cours, ni être avec elles toute la journée. Cependant, afin qu'un passage de savoir puisse avoir lieu, il est attendu que vous partagiez des moments ensemble, en travaillant ou lors des repas par exemple.
- **Poser vos limites:** l'association se charge de présélectionner les apprenant·e·s-itinérant·e·s, de coordonner les séjours et de donner un cadre au projet. Cependant, elle ne peut pas tenir compte de chaque situation particulière ni intervenir dans votre quotidien. C'est donc à vous de mettre vos conditions et de poser vos limites avec les apprenant·e·s-itinérant·e·s. En cas de problème majeur, les membres du comité de l'association se tiennent bien sûr à disposition.

Contact

info@sentiers-des-savoirs.ch

077 461 69 94

c/o Der Ort
Marktgasse 34, 2502 Bienne

Banque Alternative Suisse, CH10 0839 0039 1340 1000 2

